



Indemnisation vol de vélo dans en ceinte privative

Par **Cycliste déprimée**, le **02/11/2011** à **14:27**

Bonjour,

Je viens d'être victime d'un vol de vélo sur mon lieu de travail. Le vélo était stationné sur un rack à vélo situé à l'intérieur de l'enceinte de l'entreprise, dans un parking privatif, accessible uniquement par les personnes munies d'un badge personnalisé.

Le vélo était cadénassé.

Mon assurance ne prend pas en charge car le vol n'a pas eu lieu au sein de mon logement ou d'un box de la copropriété et mon employeur me dit qu'il n'a pas à prendre en charge ce genre de vol.

Pouvez-vous me dire ce que prévoit réellement la réglementation ?

Merci d'avance de votre réponse.

Par **Karine14**, le **01/03/2013** à **15:22**

@Linda36 : si le problème était similaire au tien pourquoi ne pas poster ici "la réponse précise qu'ils t'ont donné rapidement" plutôt que de conseiller un site payant ???

Par **waigi**, le **27/07/2014** à **21:36**

J'ai eu le même problème mais mon vélo n'était pas attaché suis je plus responsable ou pas il était garé à l'endroit dédié